





CONSULTATION POUR ACHAT DE PRESTATIONS AG3PLIE

CAHIER DES CHARGES

Objet:

- 1. Instructions des demandes de subventions FSE 2015-2017
- 2. Visites sur place en cours d'exécution des opérations FSE 2015-2017
- 3. Contrôles de service fait d'opérations FSE sur l'année de programmation 2014

Opérations réalisées sur 3 sites et gérées en référence au descriptif du système de gestion et de contrôle d'AG3PLIE, validé par la CICC.

Le contexte:

Les Plans Locaux Pluriannuels pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) mobilisent et renforcent l'ensemble des moyens concourant à l'accompagnement des publics durablement exclus du marché du travail.

Dans ce cadre, les crédits du Fonds Social Européen (FSE) contribuent à l'activité des PLIE en leur qualité d'organisme intermédiaire.

L'organisme intermédiaire structure pivot au sens du règlement CE-1083/2006 du 11 juillet 2006 est un organisme ou un service public ou privé qui agit sous la responsabilité d'une autorité de gestion ou de certification ou qui effectue des tâches pour le compte de ces dernières vis à vis des bénéficiaires qui mettent en œuvre les opérations.

Au titre de la période de programmation 2014-2020 du FSE, la gestion du programme opérationnel national au titre de l'axe 3 « Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion » est déléguée en partie à des organismes intermédiaires. Pour ce qui concerne la mise en œuvre du dispositif PLIE, le mode de gestion unique retenu est la convention de subvention globale portée par un organisme intermédiaire.

Dans ce contexte et conformément à l'instruction DGEFP 2009-22 du 8 juin 2009 et au règlement CE n° 1083/2006 du 11 juillet 2006, **les personnes morales porteuses des PLIE** des territoires des Graves, des Hauts de Garonne et du Libournais dont la liste suit :

-Association A.DE.L.E, support du PLIE des Graves

BT Emploi 23 - Avenue Robert Schuman - Terres Neuves - 33130 Bègles

-Association PLIE des Hauts de Garonne

Centre d'innovation et de formation - Avenue Jean Alfonséa - 33270 Floirac

-Association intercommunale Plan Libournais d'Insertion par l'économique

Les Berges de l'Isle - 189 avenue Maréchal Foch - 33500 Libourne







ont décidé de mutualiser la gestion, le suivi et le contrôle de leurs opérations cofinancées par le FSE, et pour ce faire de créer un organisme intermédiaire, structure pivot sous forme d'association régie par la loi 1901, dénommée AG3PLIE.

L'association AG3PLIE, en tant qu'organisme intermédiaire au sens du règlement CE n° 1083/2006 du 11 juillet 2006 est notamment le porteur juridique de la convention de subvention globale du FSE pour chaque PLIE adhérent pour la période 2015-2017.

Depuis octobre 2012, AG3PLIE utilise le site « Ma démarche FSE » mis en œuvre par la DGEFP, pour la gestion des opérations FSE.

C'est dans ce contexte qu'AG3PLIE lance une consultation pour achat de prestations destinées à externaliser une partie des travaux d'instruction et de visites sur place des opérations FSE

Il s'agit plus particulièrement des opérations FSE, qui pourraient être portées par les structures supports des P.L.I.E adhérents.

Contenu des prestations:

Pour les opérations 2015-2017 au titre de l'axe 3

- Instruction et rédaction du rapport d'instruction des opérations FSE 2015
 - PLIE des Graves : 2 Opérations
 - PLIE des Hauts de Garonne : 2 Opérations
 - PLIE du Libournais : 2 Opérations

Pour les opérations 2015-2017

- Visite sur place en cours d'exécution et rédaction du rapport en cours d'année 2015
 - PLIE des Graves : 2 Opérations
 - PLIE des Hauts de Garonne : 2 Opérations
 - PLIE du Libournais : 2 Opérations

Pour les opérations 2014

- Contrôles de service fait et rédaction du rapport de contrôle sur MDFSE 2007-2013
 - PLIE des Hauts de Garonne : 3 Opérations

Moyens et méthode:

Les modèles de documents, les moyens de transmission et les outils informatiques proposés par la DGEFP sur le site « Ma démarche FSE », devront être impérativement utilisés par le prestataire dès leur mise à disposition ou leur publication.

Décrire les moyens mobilisés et les modalités de mise en œuvre notamment le nom des intervenants et leur qualification.

Indiquer les délais de livraison des rapports à partir du dépôt des documents à contrôler sur « Ma démarche FSE » ou de la réalisation de la visite sur place.







Préciser les coûts supplémentaires, les modalités de mise en œuvre et les délais envisagés dans le cadre des demandes d'avenant sur les opérations ayant déjà fait l'objet de rapport d'instruction et de visite sur place.

Les prestations lors de leur réalisation et de leur facturation devront être identifiées par leur numéro MDFSE.

Périodes concernées et délais de livraison des travaux :

• Territoire des Graves :

- Instructions 2015-2017: remise au plus tard 4 semaines après la transmission des demandes sur MDFSE pour les 2 opérations
- Visites sur place 2015-2017: à réaliser au plus tard pour le 31 juillet 2015
- Rapports de visites sur place à remettre au plus tard pour le 18 septembre 2015

• Territoire des Hauts de Garonne :

- Instructions 2015-2017 : remise au plus tard 4 semaines après la transmission des demandes sur MDFSE pour les 2 opérations
- Visites sur place 2015-2017 : à réaliser au plus tard pour le 31 juillet 2015
- Rapports de visites sur place à remettre au plus tard pour 18 septembre 2015
- Rapports de contrôle de service fait 2014 : à remettre au plus tard 2 mois après la transmission des bilans d'exécution 2014 sur MDFSE pour les 3 opérations

Territoire du Libournais:

- Instructions 2015-2017 : remise au plus tard 4 semaines après la transmission des demandes sur MDFSE pour les 2 opérations
- Visites sur place 2015-2017 : à réaliser au plus tard pour le 31 juillet 2015
- Rapports de visites sur place à remettre au plus tard pour 18 septembre 2015

Lieu: Floirac, Bègles, Libourne

Critères d'évaluation de l'offre :

1 – Références du candidat : 60%2 – Coût global de l'action : 40%

Date et lieu de remise des offres :

Le Mercredi 18 février 2015 à 17h30

par écrit à

AG3PLIE

Madame la Présidente Centre d'Innovation et de Formation - Avenue Jean Alfonséa 33270 FLOIRAC

ET par mail à : contact.ag3plie@ag3plie.com et ag3plie@orange.fr







Le coût unitaire des prestations et les éventuelles remises quantitatives devront être indiqués dans le devis proposé.

COMPOSITION DU DOSSIER:

- La présente fiche de consultation
- Le cahier des charges
- Les informations à fournir

COMPOSITION DE L'OFFRE: l'offre devra comporter

- La présente fiche de consultation datée, signée et tamponnée
- Les informations à fournir telles que demandées dans la fiche
- Une présentation détaillée de votre organisation pour la réalisation des prestations
- Votre devis d'intervention détaillé par coût unitaire de prestation
- Une attestation sur l'honneur d'avoir satisfait aux obligations sociales et fiscales 2014
- Une attestation sur l'honneur précisant que l'organisme n'est pas soumis à une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire au moment du dépôt de l'offre.







APPEL A PROJET AG3PLIE

INFORMATIONS A FOURNIR

1 - COORDONNEES:

- Nom du prestataire
- Statut juridique de la structure
- Nom du Gérant
- Nom de la personne responsable de l'action
- Adresse
- Téléphone
- Fax
- Mail
- Site Internet

2 - EXPERIENCE

• Qualifications et expérience professionnelle de l'équipe d'intervention